

2023

Rapport de durabilité



1	Introduction	5
2	Etapas clés	6
3	Données clés	7
4	Données ESG	8
5	Stratégie de durabilité	9
6	Exclusions	12
7	Exercice du droit de vote	13
8	Adhésions et Engagement	15
9	Investissements axés sur l'impact	17
10	Immobiliers	18
11	Glossaire	20

2023

1 Introduction

La Caisse de pensions Poste s'est penchée dès sa fondation en 2002 sur le thème de la durabilité de ses placements de fortune. Son engagement a débuté par l'exercice systématique de ses droits de vote dans les assemblées générales, bien avant l'entrée en vigueur de l'obligation de vote et de publication pour les institutions de prévoyance. Ses efforts ont été depuis sans cesse étendus, par l'adhésion à la fondation Ethos. Parmi les mesures ciblées figurent l'engagement financier dans des investissements individuels durables (parcs éoliens entre autres) ou, au contraire, l'exclusion d'entreprises des portefeuilles qui ne montrent aucun effort de compatibilité avec les principes de durabilité de la Caisse de pensions Poste.

La Caisse de pensions Poste consolida durant l'année du rapport 2023 ses mesures de durabilité engagées dans les diverses catégories de placement. Les approches ont été optimisées et élargies. Cet examen global a débouché sur une stratégie de durabilité découlant sur une directive d'implémentation, approuvées par le Conseil de fondation de la Caisse de pensions Poste fin 2023.

La Caisse de pensions Poste s'engage en faveur du développement durable tout en respectant son devoir de diligence fiduciaire, notamment en ce qui concerne la sécurité de l'exécution de ses obligations de prévoyance. Un accent particulier est mis sur les thèmes environnementaux. La Caisse de pensions Poste se soumet aux buts de l'accord de Paris sur le climat. Les autres éléments de durabilité (ESG), tout aussi importants, de l'Environnement (E), du Social (S) et de la Gouvernance (G) sont également pris en considération.

La stratégie de durabilité et la directive d'implémentation de la Caisse de pensions Poste visent un impact global positif sur l'environnement et la société. Pour fixer son objectif climatique, la Caisse de pensions Poste s'appuie sur les recommandations de la Science Based Targets Initiative (SBTi) pour les institutions financières.

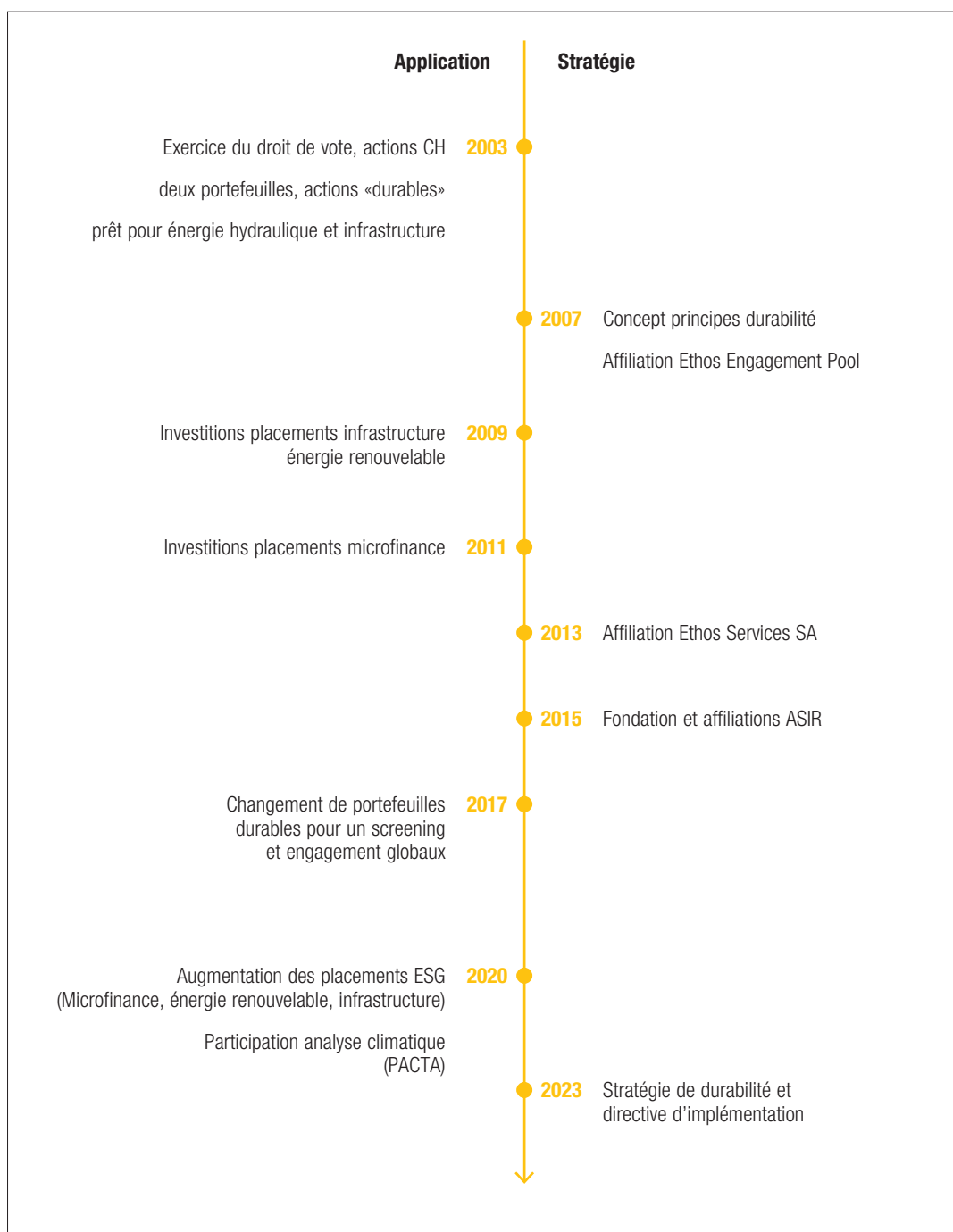
La mise en place conséquente de la stratégie de durabilité doit être en accord avec la Loi fédérale sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (LPP) qui impose une large diversification des placements. L'investissement durable doit également générer un rendement conforme au marché.

Le rapport de durabilité de la Caisse de pensions Poste paraît chaque année, avec notamment les données ESG recommandées par l'ASIP.

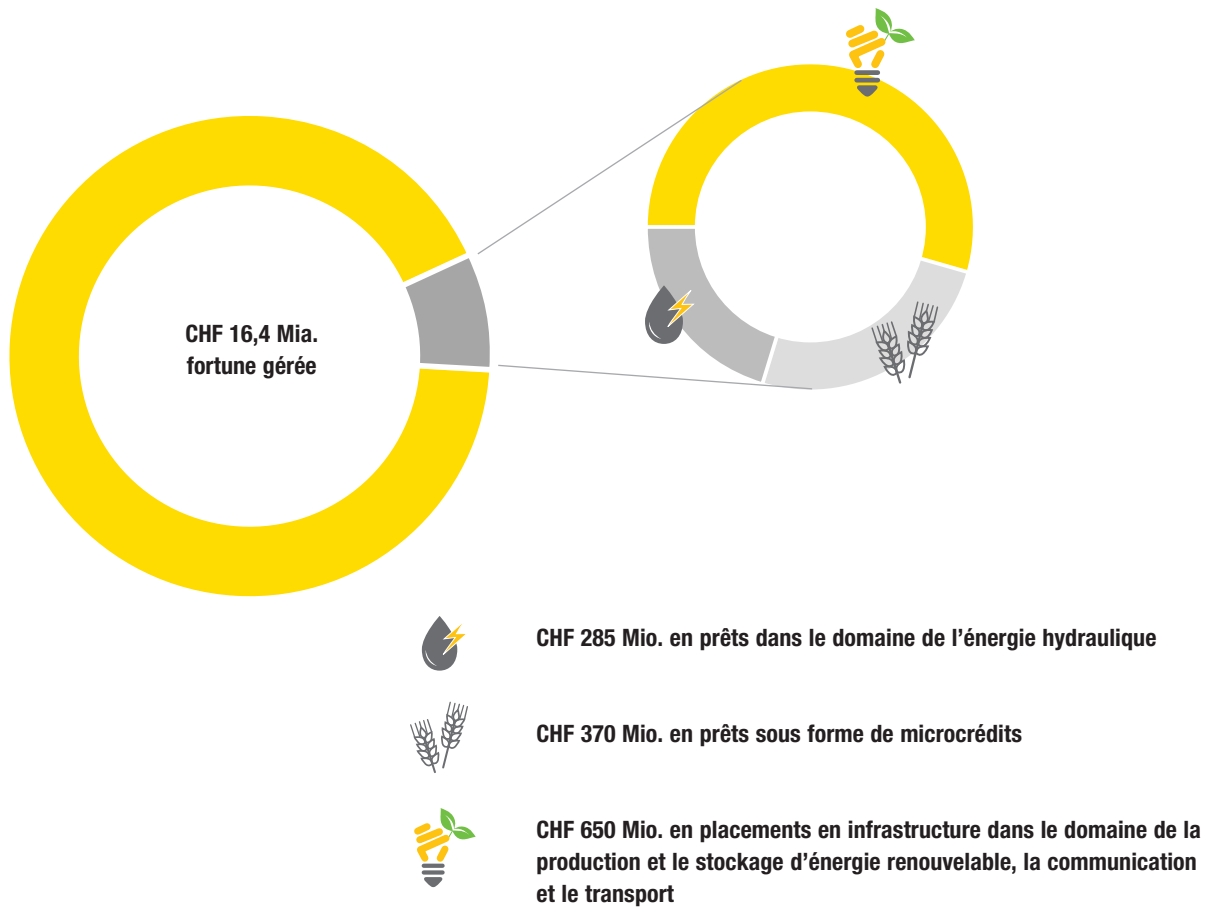
2 Etapes clés

Le but primaire de la Caisse de pensions Poste consiste à garantir, actuellement et à l'avenir, l'exécution de ses obligations de prévoyance envers les personnes assurées. Le capital de prévoyance est investi de manière diversifiée, responsable et durable dans le but d'obtenir un rendement.

Le Conseil de fondation et le comité des placements se sont penchés en 2007 sur le thème de la durabilité. Les principes de durabilité ont été réunis dans un concept. Durant les années qui ont suivi, ce sont ajouté des investissements ayant un impact sur la durabilité (2009, 2011) ainsi que diverses affiliations. En 2023 le Conseil de fondation a approuvé la stratégie de durabilité et la directive d'implémentation.



3 Données clés



28% des entreprises de l'univers ISS ESG ont un but net zéro vérifié selon SBTi



Engagements en cours auprès de 295 entreprises



Exercice des droits de vote lors de 129 assemblées générales

4 Données ESG

	2023*
STRATEGIE ACTIVE PROPRIETAIRE (STEWARDSHIP)	
Exercice du droit de vote (dans les entreprises du portefeuille de la Caisse de pensions Poste)	
- Actions Suisse	
pourcentage des entreprises dans lesquelles les responsables ont voté	100%
part des ordres du jour ayant faits l'objet de vote (% du total des ordres du jour)	100%
part des votes de consentement	81%
rejet	19%
abstention	0%
- Actions Étranger	
part des entreprises ayant fait l'objet de vote	17%
part des ordres du jour ayant faits l'objet de vote (% du total des ordres du jour)	100%
part des votes de consentement	75%
rejet	25%
abstention	0%
- Actions Suisse et Étranger	
part des votes soutenant les efforts climatiques	100%
Engagement (dans les entreprises analysées du portefeuille de la Caisse de pensions Poste)	
affiliations Engagement-Pools et initiatives	EEPS ASIR
Climate Action 100+ (CA100+) par l'ASIR	CA100+
part des entreprises en Suisse et à l'étranger faisant l'objet d'un engagement	295
les entreprises ont-elles une stratégie de Stewardship crédible pour contenir le changement climatique?	oui
part des entreprises avec une stratégie d'engagement climatique active	23%
Emissions de gaz à effet de serre, énergie et eau (entreprises ou immeubles analysés du portefeuille de la Caisse de pensions Poste)	
- Actions et obligations d'entreprises	
Intensité tCO ₂ e (tonnes CO ₂ e par mio. CHF; Scope 1+2 / Scope 3) WACI ¹	107/1045
CO ₂ -empreinte (tonnes CO ₂ e par mio. CHF capital inv.; Scope 1+2 / Scope 3)	72/670
pourcentage d'entreprises avec combustibles fossiles ² (en % du capital investi)	
charbon	2%
autres combustibles fossiles	5%
pourcentage d'entreprises avec un engagement en faveur de zéro émission nette vérifié	28%
potentiel de réchauffement global (source : ISS ESG scénario IEA SDS)	2,3°C
- Emprunts d'états	
Intensité tCO ₂ e (tonnes CO ₂ e par mio. CHF en relation avec le PIB; Scope 1+2)	368
- Immobilier Suisse	
intensité énergétique (kWh par m ² de surface de référence énergétique; Scope 1) ³	109
intensité carbone (kg de CO ₂ e par m ² de surface de référence énergétique; Scope 1) ³	17
mix de sources énergétiques (...% fioul / ...% gaz / ...% chauffage à distance / ...% pompe à chaleur)	18/45/36/1

* À partir de l'année 2024, les valeurs de l'exercice de référence seront comparées à celles de l'exercice précédent.

¹ WACI = Weighted Average Carbon Intensity

² Entreprises avec une part de combustibles fossiles dépassant 5% du chiffre d'affaires

³ Données 2022

5 Stratégie de durabilité

La stratégie de durabilité définit les conditions à mettre en place afin de garantir sur le long terme l'atteinte des objectifs réglementaires de durabilité. Les objectifs réglementaires découlent des dispositions et objectifs supérieurs selon la Loi fédérale sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et le règlement sur les placements de la Caisse de pensions Poste.

Définition et but de l'investissement durable

Placer l'argent et l'administrer de manière responsable signifie de ne pas s'orienter uniquement sur des aspects financiers, mais également écologiques et sociaux. Le but est de protéger les ressources afin d'assurer aux générations actuelles et futures des conditions de vie et des rendements au moins égaux.

Environnement légal, règlements et principes

La Suisse ne connaît pas de dispositions réglant les placements durables, mis à part dans le domaine de l'exercice du droit de vote. La base pour concrétiser le respect facultatif des critères ESG se trouve dans la constitution fédérale et les conventions signées par la Suisse ainsi que les sanctions appliquées (bases normatives).

Le règlement sur les placements de la Caisse de pensions Poste évoque explicitement le respect par la Caisse de pensions Poste des critères écologiques, éthiques et sociaux dans le cadre de son activité de placement. Ces placements sont préférés pour autant que le rendement attendu soit au moins équivalent et le risque égal ou moindre par rapport aux placements qui ne s'orientent pas exclusivement sur la durabilité. La diversification ne doit pas être à ce point restreinte qu'il en résulte un choix insuffisant des possibilités de placement.

Implémentation dans les classes de placements

La directive d'implémentation découle de la stratégie de durabilité approuvée par le Conseil de fondation. La directive d'implémentation concrétise les champs d'action pour atteindre les objectifs – notamment en tenant compte de la trajectoire d'abaissement des émissions CO₂ avec des objectifs intermédiaires – selon les principes stratégiques de durabilité.

La directive d'implémentation présente un équilibre entre un effet global maximal de l'action durable et la sécurité de diversification des placements avec un rendement conforme au marché.

L'effet durable, global maximal, s'atteint par un engagement actif et persévérant. La Caisse de pensions Poste s'engage en faveur de changements durables. Elle exige des entreprises dans lesquelles elle investit qu'elles diminuent les effets négatifs sur l'environnement, assument leur responsabilité sociale et dirigent l'entreprise de manière exemplaire. Un rapport transparent et compréhensible montrant les progrès est également une exigence de la Caisse de pensions Poste. La Caisse de pensions Poste collabore avec d'autres investisseurs institutionnels, groupes d'intérêts et ONG, pour maximiser les efforts d'engagement.

Tant du point de vue de la thématique ESG que de celui de la diversification des placements, il est stratégiquement judicieux de ne pas épurer immédiatement le portefeuille de la Caisse de pensions Poste avec des investissements qui ne sont pas (encore) durables ; les entreprises figurant sur la liste d'exclusion de l'ASIR (voir chapitre 6) demeurent réservées. En conservant les titres en question dans son portefeuille, la Caisse de pensions Poste s'assure la possibilité d'exercer une influence directe et active sur les entreprises et donc, en particulier, sa marge de manœuvre en matière d'ESG. En revanche, un désinvestissement priverait la Caisse de pensions Poste de cette possibilité d'influence, ce qui irait à l'encontre de son objectif principal, à savoir le dialogue permanent en vue d'obtenir le plus grand impact possible.

Mis à part le point principal du dialogue, la directive d'implémentation contient d'autres champs d'action tels que l'exercice du droit de vote d'actionnaire ou l'investissement ayant un impact (Impact Investing).

Lorsque les décisions de placement se font au niveau du titre, la Caisse de pensions Poste et les managers de portefeuilles basent leurs analyses sur des critères économiques et ESG (voir la matrice ci-après).

	Emprunts d'états	Obligations d'entreprises	Prêts	Microfinance	Actions	Immobiliers	Infrastructure
Intégration ESG	○	○		○	○	○	○
Exercice droit de vote					○		
Engagement		○			○		
Impact Investing			○	○		○	○
Exclusions	○	○			○		
Rapport avec focus sur	S/G	E/S/G	E/S/G	S	E/G	E/S	E/S/G

E = Environment – par ex. protection de l'environnement; S = Social – par ex. respect des droits de l'Homme;
G = Governance – par ex. mesures contre la corruption

Objectif

a) Effet global

Les principes de durabilité de la Caisse de pensions Poste ambitionnent un effet global et durable sur l'environnement et la société. L'effet positif de réduction du risque des placements du portefeuille en est une conséquence indirecte.

b) Mesure scientifique

Pour fixer son but climatique la Caisse de pensions Poste se base sur les recommandations de Science Based Targets Initiative (SBTi) pour les institutions financières. Jusqu'en 2040 toutes les entreprises du portefeuille des actions et obligations d'entreprises cotées devraient être engagées à atteindre le net zéro par des étapes crédibles. Les critères de SBTi sont axés sur un réchauffement climatique de 1.5 degrés Celsius au maximum. Si les entreprises dans lesquelles la Caisse de pensions Poste est investie ont défini de tels objectifs climatiques selon SBTi, la part correspondante du portefeuille est conforme à l'accord de Paris sur le climat.

Actuellement 28% des entreprises du portefeuille de la Caisse de pensions Poste pour lesquelles il existe une base de données solide ont des objectifs vérifiés climatiques. Une première étape sera atteinte en 2030, 60% des entreprises devraient avoir alors des objectifs vérifiés climatiques. Cette part devrait augmenter à 80% jusqu'en 2035 de telle façon qu'en 2040 toutes les entreprises aient des objectifs climatiques vérifiés.

c) Evolution constante

Dès l'accès à des mesures fiables et établies dont l'utilité, l'effet et la qualité seront examinés, d'autres objectifs quantitatifs seront fixés. Ce qui intéresse le plus ce sont surtout l'agrandissement du nombre de placements couverts par l'univers de placement analysé et les données clés utilisées.

Le nombre d'entreprises ayant des objectifs climatiques vérifiés augmentera sans cesse. La procédure à laquelle se soumettent les entreprises se divise en cinq phases. Elle débute par une lettre d'intention et va jusqu'à l'engagement d'un net zéro ce qui peut durer au total 10 ans. Le but de la procédure est l'établissement d'une trajectoire de diminution des émissions CO₂ adaptée à l'entreprise qui sera validée et communiquée. Les trois premières étapes peuvent durer 1 à 2 ans. La procédure se termine par une phase de publication durant laquelle les mesures sont mises en place, les progrès mesurés, contrôlés et rapportés. Les entreprises avec plus de 500 collaborateurs et collaboratrices ne doivent pas seulement couvrir Scope 1 et 2, mais aussi Scope 3. La Caisse de pensions Poste s'attend à ce que l'univers de placements couvert par l'analyse s'élargisse chaque année ce qui aura une influence sur la répartition des entreprises soumises au SBTi. La conséquence sera qu'au début il faudra accepter un recul des résultats positifs, la part des entreprises se trouvant dans les premières phases augmentant.

Risques climatiques

Chaque investissement de la Caisse de pensions Poste n'est pas seulement examiné sous l'aspect d'un rendement suffisant selon l'art. 71 al. 1 LPP, mais également sous celui de la sécurité. Ne pas analyser le risque ne respecterait pas le mandat légal, indépendamment du type d'investissement (Art. 50 Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité, OPP 2).

Le risque climatique n'est donc qu'un risque parmi d'autres que la Caisse de pensions Poste gère et surveille.

L'apport de la Caisse de pensions Poste consiste d'une part, en application aux objectifs de l'art. 50 OPP 2, à investir dans l'infrastructure pour l'énergie renouvelable et d'autre part à soutenir et promouvoir les entreprises dans lesquelles elle investit, par le biais d'affiliations (Ethos, ASIR), et à procéder à cette transformation de manière effective et décidée, toujours en accord avec les buts à long terme de l'accord de Paris sur le climat.



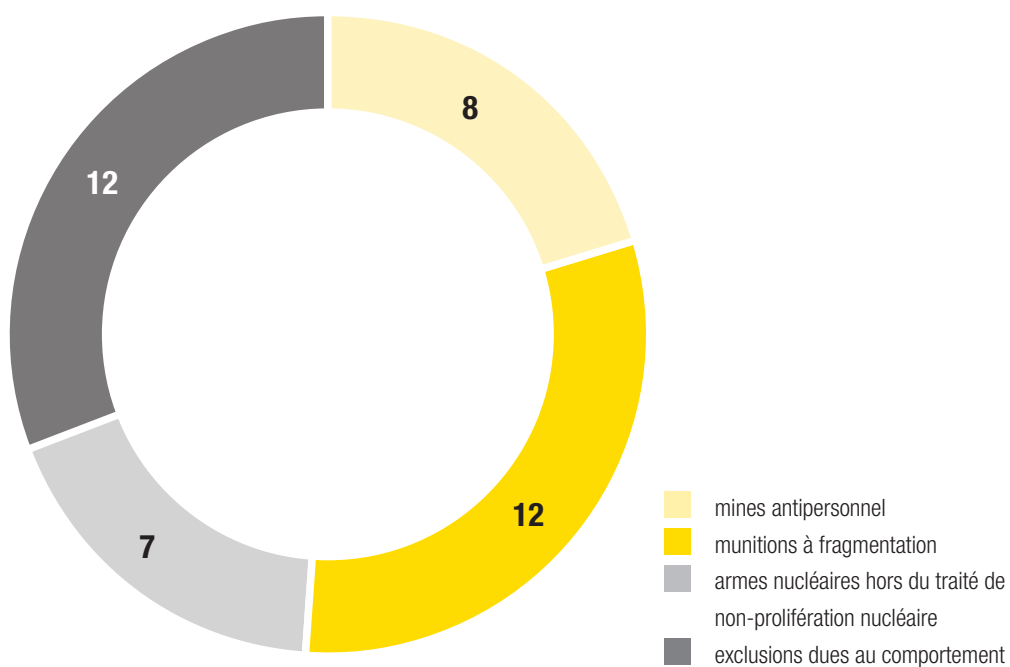
6 Exclusions

La Caisse de pensions Poste met l'accent sur le dialogue. Toutefois elle exclue les entreprises qui produisent des armes prohibées ou les emprunts d'états contre lesquels la Suisse émet des sanctions.

La liste d'exclusions de l'ASIR comprend des entreprises qui ne respectent pas les normes et lois suisses. Il s'agit notamment de producteur d'armes non conventionnelles. Sont également exclues les entreprises listées dans le MSCI Red Flags qui agissent gravement à l'encontre des principes du UN Global Compact.

La Caisse de pensions Poste veille de manière conséquente à ce que les managers de portefeuilles, internes et externes, n'investissent pas dans les entreprises et états sur la liste d'exclusions de l'ASIR. Les managers de fonds sont également appelés à respecter la liste de l'ASIR qui doit être ancrée dans leurs directives de placement. La Caisse de pensions Poste applique aussi les évaluations et recommandations d'Ethos.

Nombre d'entreprises selon les raisons d'exclusion



7 Exercice du droit de vote

Une caisse de pensions doit selon la LPP définir comment elle exerce son droit de vote pour les actions détenues. La Caisse de pensions Poste y répond dans son règlement sur l'exercice des droits de vote.

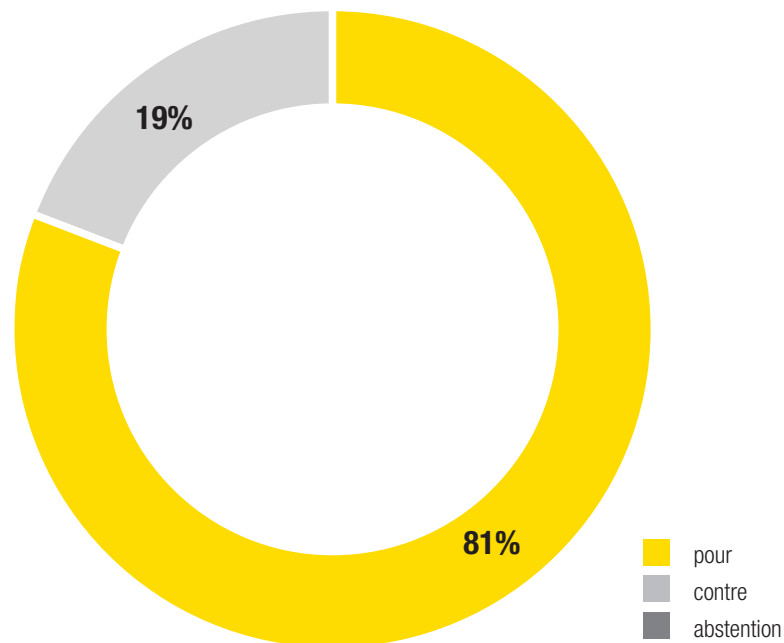
En sa qualité d'actionnaire la Caisse de pensions Poste exerce son influence en votant. Elle peut formuler des demandes d'ordre du jour. Pour l'exercice de son droit de vote elle s'appuie sur les analyses de la fondation Ethos en respectant les principes et objectifs de sa stratégie de durabilité. Dans des cas spéciaux la décision incombe au comité pour l'exercice du droit de vote de la Caisse de pensions Poste.

La Caisse de pensions Poste exerce ses droits de vote lors de toutes les assemblées générales des sociétés anonymes suisses cotées dans lesquelles elle est investie. En 2023 la Caisse de pensions Poste a voté lors de 79 assemblées générales en Suisse. Sur les 1970 votations environ 19% des requêtes ont été rejetées, notamment pour des raisons de durabilité et de rémunération.

Exercice des droits de vote en Suisse

(Source : Ethos Services SA)

	Nombre d'AG	Nombre de requêtes			
		total	pour	contre	abst.
Assemblées générales ordinaires	77	1967	1585	382	0
Assemblées générales extra-ordinaires	2	3	3	0	0
Total	79	1970	1588	382	0



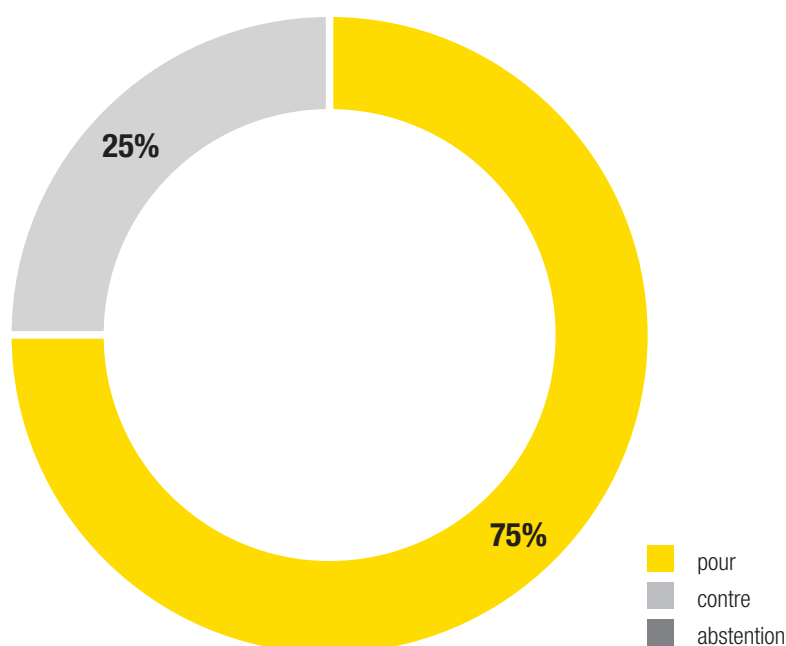
14_Exercice du droit de vote

Comme précédemment la Caisse de pensions Poste a voté en 2023 lors de 50 assemblées générales étrangères. Elle a délégué ses droits de vote à la fondation Ethos qui vote au nom de la Caisse de pensions Poste sur la base de ses analyses et en collaboration avec des partenaires internationaux.

Exercice des droits de vote à l'étranger

	Nombre d'AG	Nombre de requêtes			
		total	pour	contre	abst.
Assemblées générales ordinaires	37	790	606	181	3
Assemblées générales extra-ordinaires	0	0	0	0	0
Assemblées générales, tous types	13	314	216	98	0
Total	50	1104	822	279	3

(Source : Ethos Services SA)



Extension de l'exercice du droit de vote à l'étranger

Dès 2024 la Caisse de pensions Poste exercera ses droits de vote à l'étranger pour les 200 plus grandes entreprises. De plus elle exercera ses droits de vote lors des assemblées générales des entreprises listées par l'ASIR et couvertes par les analyses d'Ethos.

Déclarations d'actionnaires

En collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels la Caisse de pensions Poste met ses paquets d'actions à disposition en vue de formuler des déclarations d'actionnaires dans les entreprises suisses ou étrangères avec pour but de favoriser l'atteinte des objectifs de durabilité.

Résolution d'actionnaire sur le climat lors d'une assemblée générale

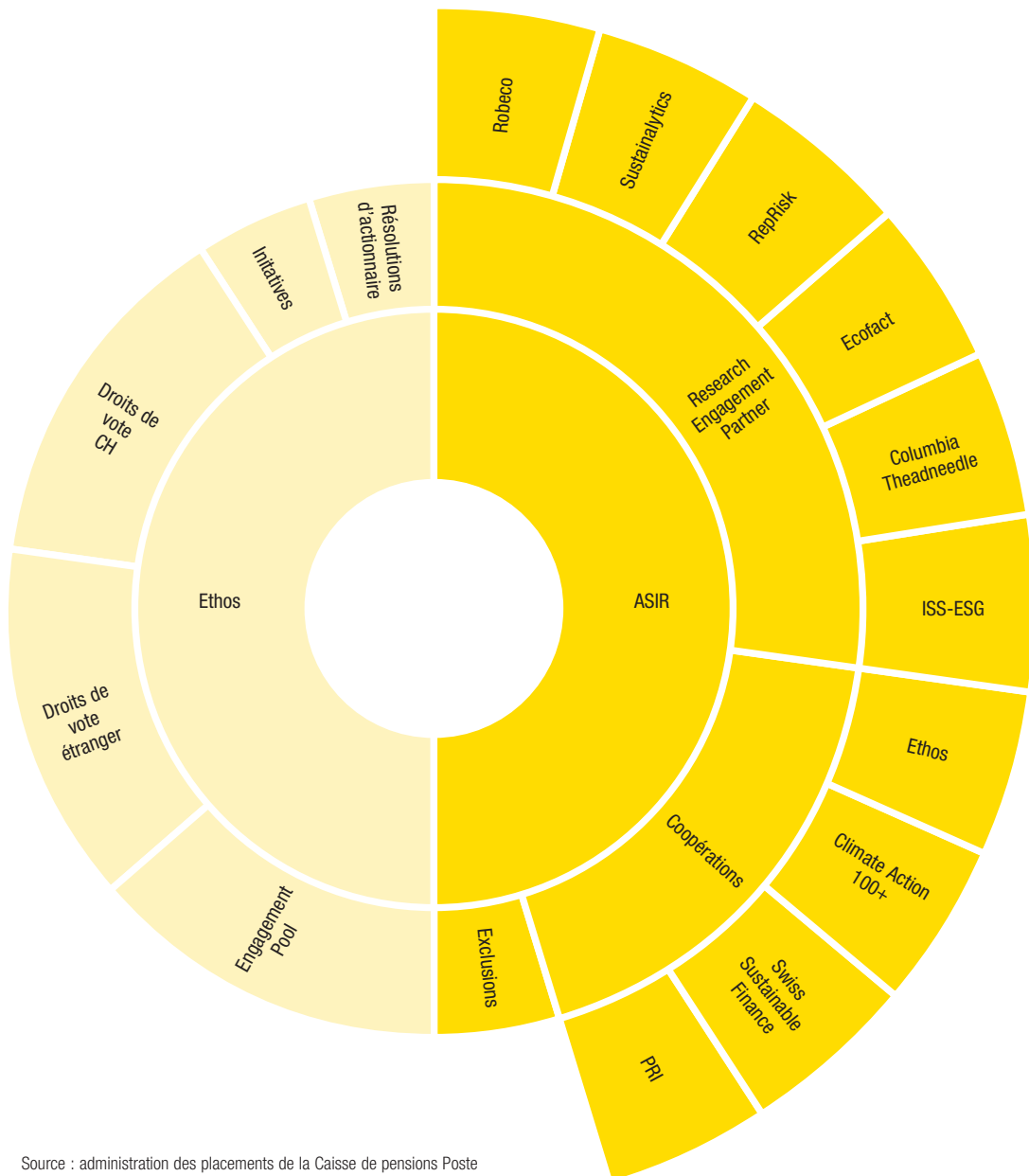
Lors de l'année du rapport la Caisse de pensions Poste, en collaboration avec des investisseurs internationaux et le soutien de la fondation Ethos, a déposé une résolution d'actionnaire exigeant davantage de transparence de Glencore, une entreprise dont le siège est à Zug. L'accent a été mis sur la compatibilité entre les investissements et la production de charbon avec le but de limiter le réchauffement climatique à 1.5 degré Celsius. Cette résolution d'actionnaire permettra de contrôler si les investissements effectués par Glencore sont en accord avec les engagements pris par l'entreprise.

8 Adhésions et Engagement

Engagement avec impact ESG grâce aux adhésions

La Caisse de pensions Poste sélectionne avec soin ses adhésions pour un rapport optimal entre l'effectivité et les coûts. Par son engagement, donc le dialogue avec les entreprises du portefeuille, la Caisse de pensions Poste exerce son influence non seulement lors des assemblées générales annuelles, mais continuellement durant l'année. Cet échange sert à motiver les entreprises à s'améliorer dans le domaine ESG. L'échange avec les entreprises suisses se fait au travers de l'affiliation à l'Ethos Engagement Pool. En plus la Caisse de pensions Poste s'engage auprès des entreprises dans le monde entier, ensemble avec de grands investisseurs institutionnels, par son affiliation à l'ASIR.

Adhésions



Source : administration des placements de la Caisse de pensions Poste

Ethos Engagement Pool Suisse (EEPS)

La Caisse de pensions Poste est membre de l'Ethos Engagement Pool Suisse. Au nom des env. 170 caisses de pensions, Ethos a mené un dialogue avec le conseil d'administration des 150 plus grandes entreprises suisses cotées. Vous trouverez le détail dans le rapport annuel du Engagement Pool Suisse.

Association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR)

La Caisse de pensions Poste est membre fondatrice de l'ASIR. L'association procède chaque année à un screening de plus de 10'000 entreprises dans lesquelles les membres sont investis.

En cas de violations prouvées, graves et systématiques, l'ASIR engage un dialogue avec l'entreprise concernée. Le dialogue dure en moyenne trois ans. S'il n'aboutit pas à un résultat, l'ASIR émet une recommandation d'exclusion que la Caisse de pensions Poste applique. L'ASIR a dialogué durant l'année du rapport avec 154 entreprises par l'intermédiaire de ses partenaires internationaux. Dans 10 cas le dialogue a pu être mené à bien.

Effet de l'Engagement

Après plusieurs années d'engagement de divers investisseurs et de campagnes d'ONG, Johnson & Johnson a déclaré mettre fin à la production de produits à base de talc. Le talc qui est probablement pollué par de l'amiante est mis en relation avec le cancer. Johnson & Johnson réfute un tel lien, mais se plie aux exigences externes afin de se protéger contre des plaintes juridiques.

Ce qui est le plus remarquable c'est le changement d'attitude de Johnson & Johnson qui réagit de manière proactive et transparente aux études cliniques, y compris par des rappels de produits. Le fort engagement a pu être diminué ces dernières années. Il n'y a pas eu de nouvelles controverses au sujet de produits médicaux ce qui laisse conclure à une amélioration du management de la qualité.

9 Investissements axés sur l'impact

La Caisse de pensions Poste alloue des sommes importantes aux investissements axés sur l'impact (Impact Investments). Ils apportent une diversification optimale. L'effet attendu sur les critères ESG est positif.

Microcrédits

Les placements en microfinance de la Caisse de pensions Poste aident les personnes dans les pays en voie de développement à accéder à du capital d'exploitation. Cela ouvre la voie à une activité agricole, commerciale ou artisanale, finalement permet de sortir de la misère. Les femmes sont privilégiées en tant que débitrices, car elles investissent dans l'amélioration de la situation familiale (soutien à l'autonomie). Leur position sociale s'en trouve renforcée. Avec un volume d'investissement de CHF 370 millions, la Caisse de pensions Poste fait partie des plus importants investisseurs mondiaux orientés rendement.

Prêts

Des conditions de prêts attrayantes et adaptées aux besoins facilitent aux exploitants de centrales électriques et aux pouvoirs publics le financement de la production d'électricité et de chaleur renouvelables, d'installations d'élimination des déchets respectueuses de l'environnement ainsi que d'autres ouvrages d'infrastructure publics. Dans ce domaine, la Caisse de pensions Poste apporte une contribution importante au financement de l'approvisionnement de la population locale en énergie et en infrastructures de base.

Infrastructure

Une part importante des placements en infrastructures est investie de manière ciblée dans le secteur des énergies propres, qui encourage le passage à une production d'énergie renouvelable et sans émissions (p. ex. parcs éoliens, centrales à biomasse, solaires et hydrauliques) et assure l'exploitation de réseaux d'électricité et de chaleur. A eux seuls, 2% des placements de la Caisse de pensions Poste sont investis dans différents véhicules collectifs dans le domaine de l'infrastructure Clean Energy ; une grande partie d'entre eux sont situés en Suisse. Au cours de l'année du rapport, d'autres fonds ont été investis dans des infrastructures, dont une part importante dans des investissements clean energy (voir l'exemple ci-dessous) ainsi que dans la numérisation.

Projet de développement en Suisse

Helvoil SA est un projet de développement à Monthey (VS) pour la construction et l'exploitation de la première installation en Suisse de production de carburants renouvelables pour véhicules («HVO – Hydrotreated Vegetable Oil») et avions («SAF - Sustainable Aviation Fuel»).

Helvoil SA est détenue à 100% par Clean Energy Infrastructure Suisse 3 KmGK (CEIS 3), dont la Caisse de pensions Poste détient une part importante. Ce projet est en outre soutenu par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC).

Les matières premières utilisées sont exclusivement des huiles et des graisses de déchets («UCO – Used Cooking Oil»), qui sont transformées en biocarburants par un processus d'hydrogénation.

Une fois en service, l'installation devrait produire environ 80'000 tonnes de carburants renouvelables par an.

10 Immobiliers

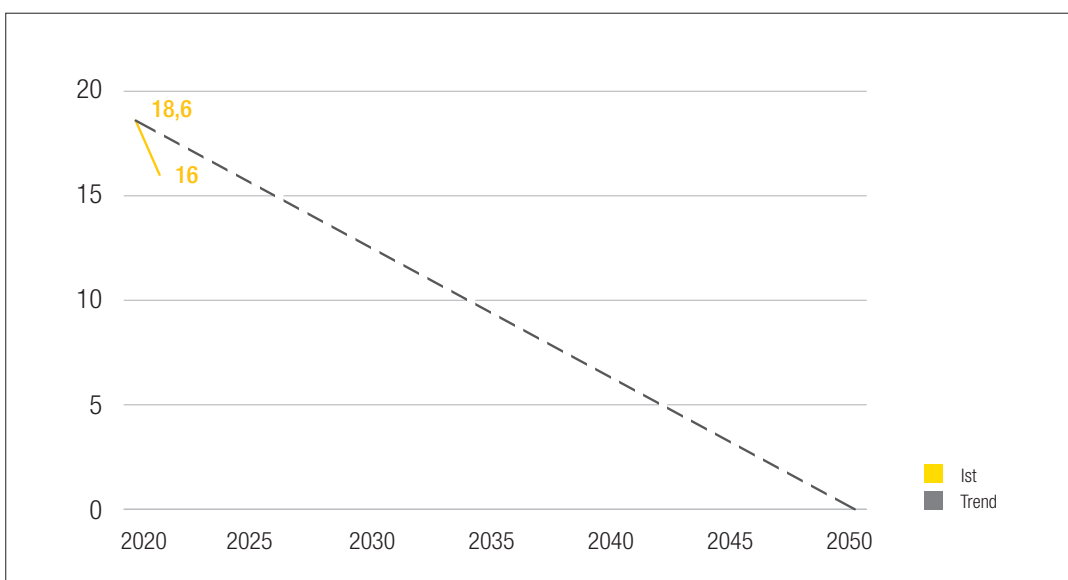
Suisse

La Caisse de pensions Poste couvre sa quote-part immobilière exclusivement de manière indirecte par le biais de fondations de placements immobiliers. Dans les fondations de placements dans lesquelles la Caisse de pensions Poste investit, elle veille, par sa représentation au sein du conseil de fondation ou par le dialogue permanent avec la direction et le conseil de fondation, à ce que des stratégies de durabilité soient développées et mises en œuvre. Ces stratégies doivent contenir des objectifs climatiques à moyen et long terme ainsi que des plans de mise en œuvre. De même, la Caisse de pensions Poste exige un reporting transparent sur la stratégie de durabilité, les objectifs et la réalisation des objectifs.

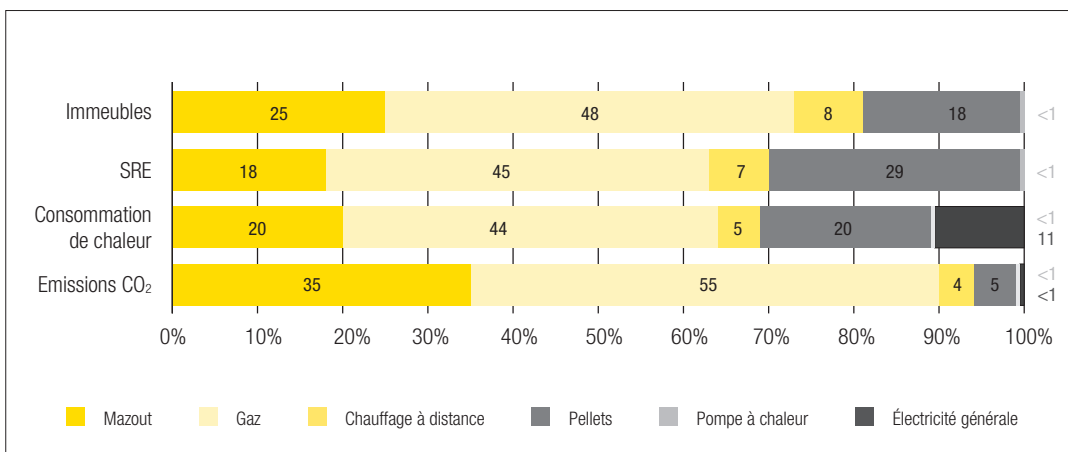
La décarbonisation du parc immobilier est au cœur des efforts stratégiques du Groupe Pensimo pour les 25 prochaines années, dans le cadre du renouvellement de son portefeuille. La Caisse de pensions Poste investit 60% de ses placements immobiliers dans des véhicules de placement du groupe Pensimo.

Objectif du Groupe Pensimo : net zéro d'ici 2050 (scope 1 et 2) pour tous les portefeuilles de placements directs suisses

Objectif net zéro : trajectoire et étape intermédiaire (kg CO₂eq/m² SRE)



Part relative du nombre d'immeubles, de la surface de référence énergétique (SRE), de la consommation de chaleur et des émissions de CO₂ par agent énergétique (%) *



* Données : consommation de chaleur & données CO₂ au 31.12.2021 ; sinon au 30.06.2023

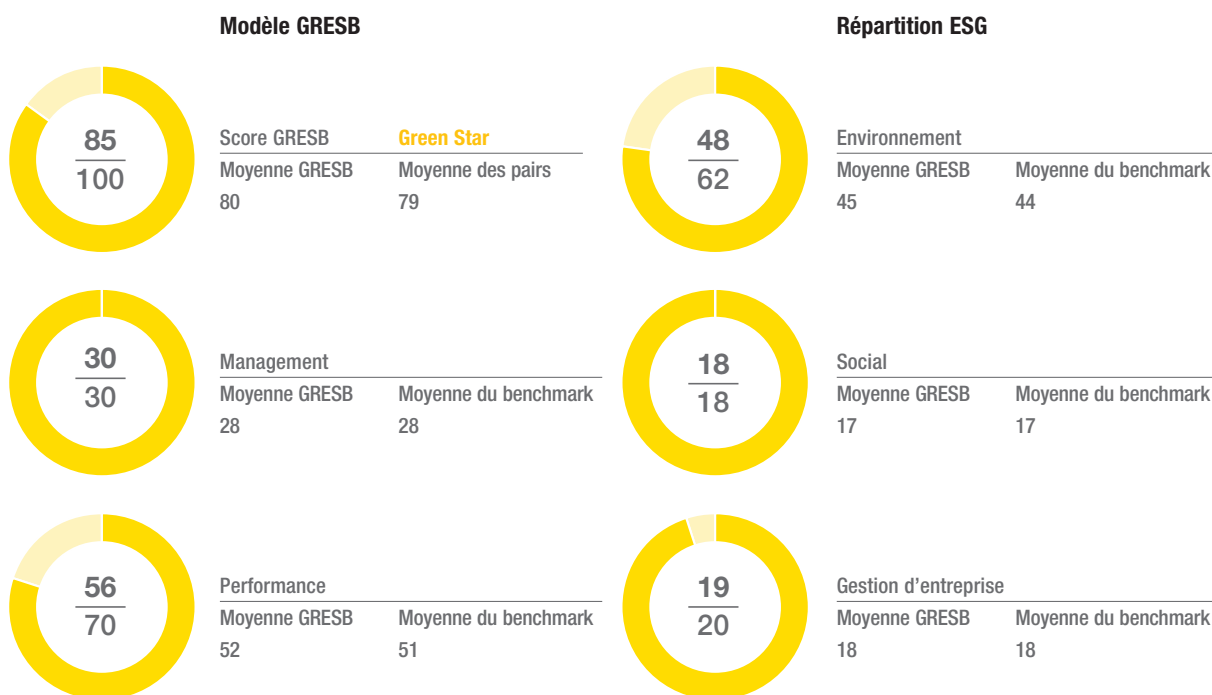
Création de logements à prix modérés

La pénurie de logements en Suisse est un défi social. La demande de logements a augmenté simultanément à la croissance démographique de ces dernières années, ce qui a fait grimper les prix des loyers. C'est pourquoi, en plus de la promotion de la décarbonisation, la Caisse de pensions Poste investit dans des placements qui tiennent compte de l'engagement social dans leur stratégie à long terme et qui répondent explicitement à la demande de logements à prix modérés en Suisse.

Etranger

La Caisse de pensions Poste investit indirectement dans des placements immobiliers à l'étranger par le biais de la fondation de placement Testina. Le plus grand placement (Testina Alpha) combine des investissements indirects de fonds immobiliers non cotés avec des placements directs en Europe. Dans le processus, la commission de placement de la fondation tient compte de nombreux aspects ESG et exige une participation au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). En outre, la fondation s'engage via GREEN, une organisation à but non lucratif qui dialogue avec les gestionnaires de fonds, pour que l'industrie atteigne les objectifs de l'accord de Paris sur le climat.

GRESB est un système d'évaluation et de benchmarking internationalement reconnu en matière de durabilité. Dans l'évaluation GRESB, la gestion et la performance sont examinées en tenant compte des aspects ESG. En 2023, le groupe de placement Alpha s'est soumis pour la première fois à l'évaluation de durabilité du GRESB.



(Source : Almazara BV sur mandat de la fondation de placement Testina, données 2022)

Très bon rating GRESB pour Testina Alpha

Le portefeuille du groupe de placement Testina Alpha a obtenu 85 points sur 100, quatre étoiles sur cinq et le statut de Green Star. Le groupe de placement se situe ainsi nettement au-dessus de la moyenne des portefeuilles immobiliers comparables, qui ont obtenu un score moyen de 79 points durant la même période.

11 Glossaire

ASIP

L'Association suisse des institutions de prévoyance ASIP est l'association faitière de plus de 900 caisses de pensions. L'ASIP a pour but de maintenir et de promouvoir la prévoyance professionnelle gérée par le partenariat social sur une base libérale et décentralisée. Elle s'engage en faveur du concept des trois piliers dans une pondération équilibrée et se positionne en tant qu'interlocutrice pour tous les acteurs de la prévoyance professionnelle. Les représentants de l'association défendent les intérêts des caisses de pensions au sein de différents organes ainsi qu'auprès des milieux politiques et du public.

Base normative

Des règles généralement reconnues et considérées comme contraignantes sont utilisées pour évaluer les placements de la fortune. Il s'agit de la législation suisse ainsi que des conventions internationales ratifiées par la Suisse et des directives de l'OCDE et de l'ONU concernant la responsabilité des entreprises.

Climate Action 100+ (CA 100+)

L'initiative des investisseurs a pour objectif de pousser les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

CO₂-e

Comme il existe différents gaz qui ne contribuent pas de la même manière à l'effet de serre et qui restent dans l'atmosphère pendant des périodes plus ou moins longues, les gaz sont convertis, rendus comparables et uniformisés dans une unité de mesure appelée CO₂-e.

Décarbonisation

La décarbonisation est le passage à un mode d'économie (approvisionnement en énergie, production industrielle, agriculture) qui réduit durablement les émissions de gaz à effet de serre, avec pour objectif à long terme une économie largement exempte d'émissions.

Emissions à effet de serre (Champ d'application ou Scope 1, 2, 3)

Ce sont principalement le dioxyde de carbone et le méthane qui contribuent au réchauffement de l'atmosphère terrestre ; les émissions ont lieu pendant la production de l'entreprise (scope 1), lors de la fabrication de l'énergie achetée (scope 2) et surtout en amont et en aval de la chaîne de création de valeur (scope 3).

Empreinte CO₂

L'empreinte carbone est une mesure de la quantité d'émissions de gaz à effet de serre causées par les activités humaines. Elle est souvent utilisée comme indicateur de l'empreinte environnementale d'une personne ou d'une organisation. Dans l'empreinte carbone, les émissions sont mises en relation avec les actifs investis.

Scope 1 : les émissions du scope 1 proviennent de sources dont l'entreprise est directement responsable ou qu'elle contrôle. Il s'agit des émissions provenant de sources d'énergie telles que le gaz naturel et les combustibles, les réfrigérants et les émissions dues à l'utilisation de chaudières et de fours.

Le scope 2 concerne les émissions indirectes provenant de l'énergie achetée, comme l'électricité, la vapeur d'eau ou le chauffage urbain, qui sont produites à l'extérieur mais consommées par l'entreprise.

Pour le scope 3, on distingue deux types d'émissions : Les émissions en amont sont générées indirectement au sein de la chaîne de création de valeur, c'est-à-dire par le biais de biens ou de services achetés. Les émissions en aval sont liées aux biens et services vendus par l'entreprise.

Engagement

Dialogue avec une entreprise investie afin d'apporter des changements sociaux et environnementaux positifs ou de susciter des changements positifs dans la gestion de l'entreprise. Un tel engagement peut conduire à une augmentation de la valeur à long terme et à une réduction des risques pour un investisseur. En dernier ressort, l'exclusion de l'entreprise du portefeuille est également un moyen légitime.

Ethos

Fondation suisse pour le développement durable. Elle regroupe des caisses de pensions et des institutions suisses. Elle a été créée pour promouvoir une activité de placement durable et s'engage en faveur d'un environnement économique stable et sain qui préserve à long terme les intérêts de la société dans son ensemble.

ESG

ESG est l'abréviation de Environnement (par exemple, protection de l'environnement), Social (par exemple, respect des droits de l'homme) et Gouvernance (par exemple, mesures anti-corruption). Investir selon les critères ESG signifie prendre en compte les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux ainsi que le type de gouvernance de l'entreprise lors des décisions d'investissement.

GREEN

Global Real Estate Engagement Network (GREEN) est un réseau d'engagement à but non lucratif d'investisseurs institutionnels mondiaux dans le secteur immobilier. Le réseau vise à garantir que le secteur atteigne les objectifs de Paris en matière de changement climatique. Le réseau s'adresse aux sociétés immobilières cotées et non cotées en bourse. Au moment de la rédaction du rapport 2023 sur la durabilité de la Caisse de pensions Poste, GREEN représentait un actif sous gestion de plus de 2 billions d'euros.

Intensité CO₂

L'intensité en CO₂ est une mesure des émissions de dioxyde de carbone par rapport à la production. Elle est souvent utilisée comme indicateur de l'impact environnemental d'une économie, d'une entreprise ou d'une source d'énergie. L'intensité en CO₂ peut être considérée comme une sorte d'étalon d'efficacité, car elle mesure les émissions de dioxyde de carbone par rapport à la production. Une intensité en CO₂ plus faible signifie que moins de dioxyde de carbone est émis pour produire la même quantité de biens ou de services.

ISS ESG

ISS ESG est la division d'investissement d'Institutional Shareholder Services Inc., un leader mondial de la gouvernance d'entreprise et de l'investissement responsable, qui fournit des évaluations de durabilité. Les évaluations tiennent compte d'un grand nombre de critères individuels classés dans les catégories Environnement, Gouvernance et Social.

Net zéro

Le net zéro vise une économie sans augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (les émissions inévitables sont captées et stockées par des procédés techniques).

SBTi (Science Based Targets Initiative)

Science Based Targets Initiative (SBTi) est une initiative conjointe d'ONG (CDP, UNGC, WRI et WWF) qui développe des méthodes et des critères pour une protection efficace du climat dans les entreprises et définit des objectifs d'entreprise validés en accord avec la science du climat. SBTi définit et promeut les bonnes pratiques en matière d'objectifs scientifiquement fondés (SBT).

Des critères scientifiques sont utilisés pour vérifier si les objectifs d'émissions des entreprises sont suffisants pour limiter le réchauffement global à +1,5 °C. Les entreprises sont tenues de respecter ces critères.

Stewardship

L'intendance, stewardship, désigne la planification et la gestion responsables des ressources. En ce qui concerne l'activité d'intendance d'une caisse de pensions, il s'agit de l'exercice des droits de vote et de l'engagement.

SVVK-ASIR

Association suisse pour l'investissement responsable. L'association soutient ses membres dans la mise en œuvre de stratégies de durabilité.

UN Global Compact

Le Pacte mondial des Nations unies est la plus grande initiative mondiale en matière de durabilité des entreprises. Ses membres s'engagent dans le monde entier à respecter les principes relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

WACI

Abréviation anglaise pour intensité moyenne pondérée en carbone (Weighted Average Carbon Intensity). Unité de mesure permettant d'uniformiser l'impact climatique des différents gaz à effet de serre. Cet indicateur donne une indication sur le degré d'«exposition» d'un portefeuille, d'un point de vue financier, aux entreprises à forte intensité de gaz à effet de serre.

Viktoriastrasse 72, case postale, 3000 Berne 22
www.pkpost.ch, courriel : pkpost@pkpost.ch